

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2023-44

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
Remplacement
d'un adjoint

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 30 mai 2023, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, NATHALIE GABRYELEWICZ
ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, FREDERIC SZYMCAK, DAVID ACHIN, MARC DUPUIS, ROGER VANDEVYVERE, LISE FOUCART, ANNE-SOPHIE DEBERDT, SEBASTIEN HENNON, AUDREY MILLET, MICHEL DEPRez, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX, EMILIE PLAISANT, JEROME DERVAUX, PATRICK FREMAUT, ANDRE DARRAS ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY A GUY DERACHE, GILDA GRIVON A Marie-Josée MASSON, Jacques LEMAIRE A Anne-Sophie DEBERDT, CECIL DEMULIER A CARINE GAU, CECILE DUPUIS A LUDOVIC ROHART ET MARINE HERLEM A MICHEL PIQUET

Résultat du vote

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :

Vu les délibérations 2020-3 du 23 mai 2020, 2021-3 du 27 février 2021, 2022-28 et 2022-29 du 28 avril 2022 relatives à l'élection des adjoints au maire :

Vu le décès de M. Jean-Pierre GUENOT, adjoint au maire :

Considérant que, si en cours de mandat, il doit être procédé au remplacement d'un seul adjoint, l'élection a lieu selon les dispositions de l'article L 2122-7 du CGCT, soit au scrutin secret et à la majorité absolue :

Considérant que l'effectif des adjoints devra appliquer le principe de parité tel qu'énoncé à l'article L 2122-7-2 du CGCT :

Le Conseil municipal, après avoir délibéré,

Article 1^{er} : décide que l'adjoint à désigner prendra place au dernier rang du tableau des adjoints en place

Article 2 : procède à la désignation du 8^{ème} adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue

Est candidat : M. Marc DUPUIS

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Nombre de bulletins blancs et nuls : 1

Nombre de suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

A obtenu : 28 suffrages pour M. Marc DUPUIS

Article 3 : M. Marc DUPUIS est désigné en qualité de 8^{ème} adjoint au maire

Publiée le

26 JUIN 2023

Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2023-45

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
CA SPL

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 30 mai 2023, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, NATHALIE GABRYELEWICZ ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, FREDERIC SZYMCAK, DAVID ACHIN, MARC DUPUIS, ROGER VANDEVYVERE, LISE FOUCART, ANNE-SOPHIE DEBERDT, SEBASTIEN HENNON, AUDREY MILLET, MICHEL DEPRez, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX, EMILIE PLAISANT, JEROME DERVAUX, PATRICK FREMAUT, ANDRE DARRAS ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY A GUY DERACHE, GILDA GRIVON A Marie-Josée MASSON, Jacques LEMAIRE A Anne-Sophie DEBERDT, CECIL DEMULIER A CARINE GAU, CECILE DUPUIS A LUDOVIC ROHART ET MARINE HERLEM A MICHEL PIQUET

Résultat du vote

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :

Vu la composition suivante du CA de la Société Publique Locale (SPL) de la Pévèle : dix-huit membres dont six de la Ville d'Orchies, six de la ville de Beuvry-la-Forêt et 6 de la Communauté de communes Pévèle-Carembault ;

Vu le décès de M. Jean-Pierre GUENOT ;

Vu la candidature de M. Patrick FREMAUT ;

Le Conseil municipal, après appel à candidatures et vote,

NOMME M. Patrick FREMAUT comme nouveau membre du CA de la SPL de la PEVELE

Publiée le

26 JUIN 2023

Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire / Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2023-46

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
CA CCAS

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 30 mai 2023, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, NATHALIE GABRYELEWICZ ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, FREDERIC SZYMCAK, DAVID ACHIN, MARC DUPUIS, ROGER VANDEVYVERE, LISE FOUCART, ANNE-SOPHIE DEBERDT, SEBASTIEN HENNON, AUDREY MILLET, MICHEL DEPRez, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX, EMILIE PLAISANT, JEROME DERVAUX, PATRICK FREMAUT, ANDRE DARRAS ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY A GUY DERACHE, GILDA GRIVON A Marie-Josée MASSON, Jacques LEMAIRE A Anne-Sophie DEBERDT, CECIL DEMULIER A CARINE GAU, CECILE DUPUIS A LUDOVIC ROHART ET MARINE HERLEM A MICHEL PIQUET

Résultat du vote

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :

Vu la composition suivante du CA du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : seize membres dont 8 de la Ville d'Orchies et 8 personnalités qualifiées ;

Vu le décès de M. Jean-Pierre GUENOT ;

Vu la candidature de M. Patrick FREMAUT ;

Le Conseil municipal, après appel à candidatures et vote,

NOMME M. Patrick FREMAUT comme nouveau membre du CA du CCAS

Publiée le

26 JUIN 2023

Certifié exact
Le Maire

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Département du
Nord
Arrondissement
de Douai
2023-47

VILLE D'ORCHIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

OBJET
Comité Social
Territorial

L'an deux mille vingt-trois, le 9 juin, le Conseil Municipal de la Ville d'Orchies s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic ROHART, Maire, pour la tenue de la session ordinaire en suite de la convocation faite le 30 mai 2023, conformément à la loi.

Présents : Ludovic ROHART, GUY DERACHE, MICHEL PIQUET, CARINE GAU, DIDIER BAERT, NELLY THIEFFRY, NATHALIE GABRYELEWICZ ADJOINTS AU MAIRE, Marie-Josée MASSON, FREDERIC SZYMCZAK, DAVID ACHIN, MARC DUPUIS, ROGER VANDEVYVERE, LISE FOUCART, ANNE-SOPHIE DEBERDT, SEBASTIEN HENNON, AUDREY MILLET, MICHEL DEPRES, Amandine DUQUESNE-PEQUEUX, EMILIE PLAISANT, JEROME DERVAUX, PATRICK FREMAUT, ANDRE DARRAS ET MATTHIEU CAUVIN

Ont donné pouvoir : FRANCOISE DUPRE-BARTHELEMY A GUY DERACHE, GILDA GRIVON A Marie-Josée MASSON, Jacques LEMAIRE A Anne-Sophie DEBERDT, CECIL DEMULIER A CARINE GAU, CECILE DUPUIS A LUDOVIC ROHART ET MARINE HERLEM A MICHEL PIQUET

Résultat du vote

POUR :
CONTRE :
ABSTENTION :

Vu la composition suivante du CST (Comité Social Territorial): 10 membres dont 5 élus et 5 représentants du personnel municipal ;

Vu le décès de M. Jean-Pierre GUENOT ;

Vu la candidature de M. Patrick FREMAUT ;

Le Conseil municipal, après appel à candidatures et vote,

NOMME M. Patrick FREMAUT comme nouveau membre du collège des élus du CST

Pour extrait conforme,
Le Maire, Ludovic ROHART

Publiée le
26 JUIN 2023
Certifié exact
Le Maire